

Petit-déjeuner gratuit à l'école: l'Etat débloque 6 millions d'euros cette année

Paris, 23 avr. 2019 (AFP) -

L'Etat va financer les petits-déjeuners gratuits à l'école à hauteur de 6 millions d'euros en 2019, ont annoncé mardi le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer, et la secrétaire d'État auprès de la ministre de la Santé, Christelle Dubos.

Cette mesure fait partie des promesses du plan pauvreté, annoncé en septembre dernier par le président de la République, et concernera à terme "100.000 enfants" dans les "territoires prioritaires", précisent les deux ministres dans un communiqué.

L'initiative, déjà déployée dans huit académies tests que sont Amiens, La Réunion, Lille, Montpellier, Nantes, Reims, Toulouse, Versailles, sera "généralisée au mois de septembre à l'ensemble du territoire français".

"L'objectif est de permettre aux enfants de ne pas commencer la journée le ventre vide, de rester concentrés pendant toute la matinée et ainsi d'apprendre dans les meilleures conditions", expliquent les deux ministres qui ont prévu de se rendre dans une école de l'Oise mardi pour partager un petit-déjeuner avec les élèves.

"Cette mesure participe à la réduction des inégalités, dès le plus jeune âge", ajoutent-ils.

Les écoles doivent être volontaires et appartenir à une zone REP (réseau d'éducation prioritaire), REP+ ou quartiers politique de la ville ou encore certaines zones rurales où "le besoin social est identifié".

Le ministère de l'Education nationale pilotera ce dispositif qui sera budgété à hauteur de "12 millions d'euros en année pleine, dès 2020".

Ces petits-déjeuners devront être "équilibrés et de qualité", "servis dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène alimentaire", "ouverts à tous les enfants" et "accompagnés d'une action d'éducation à l'alimentation".

Le plan pauvreté -- doté de 8,5 milliards d'euros -- comprend également la cantine à un euro mais aussi le revenu universel d'activité (RUA) qui fusionnera "le plus grand nombre possible de prestations", du RSA aux aides au logement, et dont "l'État sera entièrement responsable", avait annoncé Emmanuel Macron en septembre.

dec/cel/it

Afp le 23 avr. 19 à 06 00.